

<https://enseignants.se-unsa.org/Concertation-sur-la-revalorisation-des-enseignants-le-SE-Unsa-au-coeur-de-s>



« Concertation sur la revalorisation des enseignants » : le SE-Unsa au cœur des débats

- Je suis... - Prof de lycée - collège -
Date de mise en ligne : mercredi 9 novembre 2022

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Une réunion de concertation sur la revalorisation des enseignants s'est tenue ce mercredi 9 novembre. Il s'agissait d'un groupe de travail autour des missions complémentaires effectuées par les enseignants et la reconnaissance de ces missions.

Reconnaître la réalité de la charge de travail réelle

Dans le second degré, l'exercice professionnel des enseignants n'a cessé d'évoluer dans le temps allant de pair avec une augmentation de leur temps effectif de travail. Toutes les études menées, notamment celle de la Depp, vont dans ce sens. Or, l'alourdissement de la charge de travail des enseignants ne s'est pas accompagné d'un accroissement de leur rémunération. Les IMP et les heures supplémentaires en nombre insuffisants ne permettent pas de reconnaître ce travail supplémentaire. De plus, les HSA et les HSE aggravent les inégalités de genre qui peuvent exister. En effet, il s'avère que leur perception est inégale entre les hommes et les femmes à la défaveur de ces dernières.

Des risques d'alourdir la charge de travail des personnels

Aussi, à l'heure où le ministère envisage la rétribution de missions supplémentaires pour notamment renforcer la coordination des équipes et reconnaître l'implication de tous dans les projets d'établissements (participation à des dispositifs de formation pendant les vacances, remplacements de courte durée, etc.), l'inquiétude est grande. En effet, l'ajout de missions aurait des conséquences néfastes sur le cœur de métier à tous les niveaux : baisse de l'attractivité, lassitude des enseignants qui ne peuvent absorber du travail supplémentaire, etc.

L'avis du SE-Unsa

Pour le SE-Unsa, dans les collèges et les lycées, la priorité est de reconnaître l'existant et de valoriser ce que les enseignants font déjà : porteurs de projets, suivi des Ebep, référents en tout genre. Cela passera par une augmentation substantielle de l'indemnité de suivi et d'orientation des élèves (Isoe) part fixe qui devra être perçue par tous, y compris les professeurs documentalistes et qui reconnaîtra l'énergie et le temps des enseignants auprès de tous leurs élèves y compris des Ebep.

La part modulable de l'Isoe doit elle-aussi être revalorisée substantiellement. Cela permettrait d'effectuer un pas de plus vers la reconnaissance de la fonction de professeur principal. Pour finir, l'enveloppe des IMP doit être abondée largement pour rétribuer et mieux rémunérer l'ensemble des missions existantes et mais aussi de nouvelles.